

Le **PALAIS** Express

N° **36**

BULLETTIN MUNICIPAL | JUIN 2019

lepalaisurviennne.fr

PLAGE DE LA SABLIERÈRE

SABLE EN FÊTE

22/06/2019

Dossier :

Le budget 2019
p.3

Cadre de vie :

Travaux / aménagements
p.6

Sable en fête :

Tout un programme
p.7

Informations :

**Agenda
& divers**
p.8

Retrouvez
le PROGRAMME
à l'intérieur
de ce numéro !



Retour en images



1 Carnaval de l'école J. FERRY



2 Réouverture de la guinguette à la Sablière



3 Ramassage de dépôts sauvages amiantés par la commune



4 Les chèvres devant la crèche «Les Petits Pirates»



5 Centre de loisirs - pratique de l'escalade

Le budget 2019

FINANCES Dossier



Le mot du maire

Au cours de cette mandature, notre commune a connu une baisse très importante de ses ressources (-422 000 € d'écart entre la DGF 2013 et 2019 soit -1,7M € en cumulé sur la période) à laquelle s'ajoute cette année la perte des recettes issues du foncier industriel du site CGEP, réduisant du même coup les marges de manœuvre de la collectivité constituées grâce aux efforts de gestion et économies antérieurs.

Le budget 2019, dernier budget de la mandature traduit donc la fragilité de notre situation financière du fait du manque de recettes, nous imposant de relever légèrement la fiscalité (2%) afin de ne pas laisser notre situation se dégrader.

La gestion rigoureuse menée depuis des années -avec des dépenses de fonctionnement stables depuis plus de 10 ans et un endettement de la collectivité en

baisse- nous permet de limiter au maximum le recours à l'impôt.

Le budget 2019 est donc un budget conservatoire avec des charges maîtrisées, un investissement modéré et ciblé afin d'être source d'économies futures (ex. : éclairage des bâtiments).

Ce budget exige d'agir en responsabilité afin de préserver l'avenir avec des bases saines, permettant aux futures équipes municipales de définir leurs choix de gestion pour répondre aux besoins des Palaisiens.

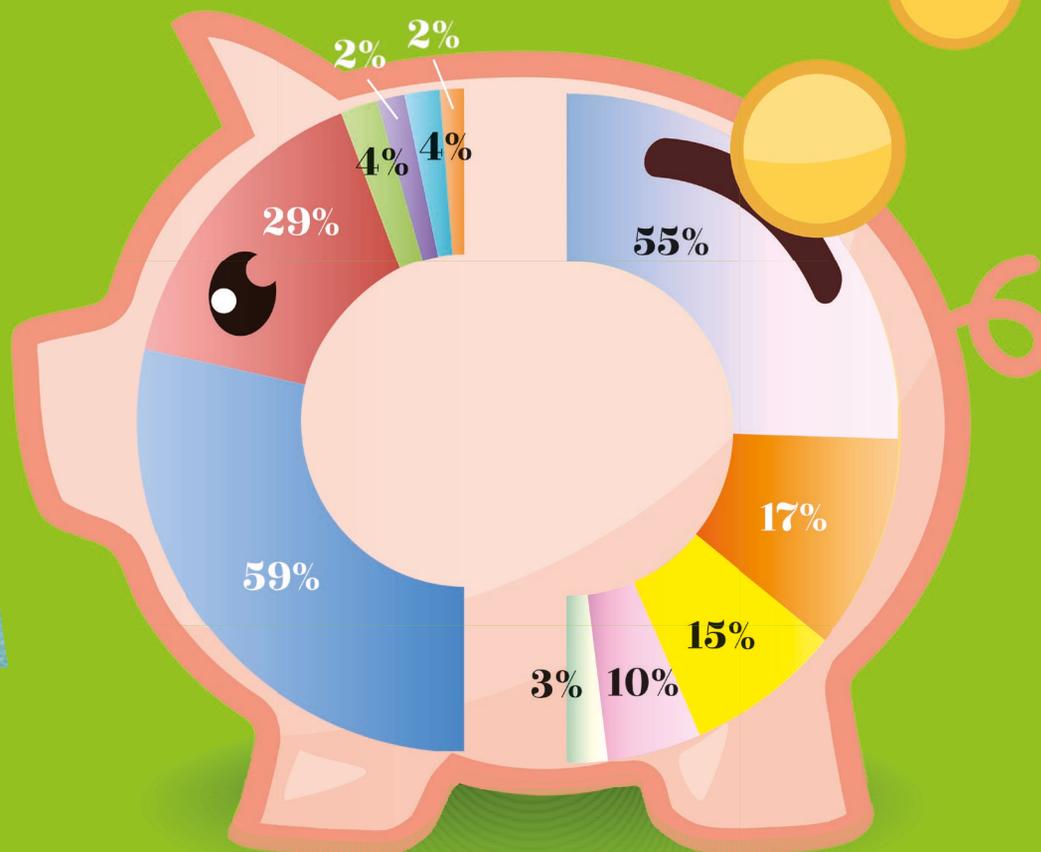
À l'occasion du vote de ce budget, dans un contexte difficile, je tiens à remercier les élus de la majorité de leur entier soutien mais aussi saluer la démarche réaliste et constructive de certains élus de l'opposition, loin de la posture traditionnellement contestataire du groupe d'opposition municipale.

Fonctionnement

Total = 5 314 500 €



PERSONNEL
83 emplois permanents dont 9 contractuels et 11 temps non complet



Dépenses

- Charges de personnel = 3 121 000 €
- Charges à caractère général = 1 530 000 €
- Autres charges de gestion courante = 227 000 €
- Virement à l'investissement = 107 000 €
- Opérations d'ordre = 200 000 €
- Charges financières = 120 000 €
- Charges exceptionnelles (67 et 014) = 3 500 €
- Dépenses imprévues = 6 000 €

Recettes

- Impôts locaux = 2 933 000 €
- Autres impôts et taxes = 875 000 €
- Dotations, subventions = 799 000 €
- Produits et services = 545 000 €
- Divers, opérations d'ordre = 162 500 €

Investissement

Total = 1 239 960 €

Le montant des nouvelles opérations d'investissement pour 2019 s'élève à **691 860 €**.

Ces dépenses seront financées par les **ressources propres** de la Commune ainsi que par **des subventions** (État, Département...) et, profitant de taux d'intérêt attractifs, par la souscription, le cas échéant, d'un **emprunt** d'un montant maximum de **100 000 €**.

D'où vient l'argent ?

CESSION DU PATRIMOINE

OPÉRATIONS D'ORDRE

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

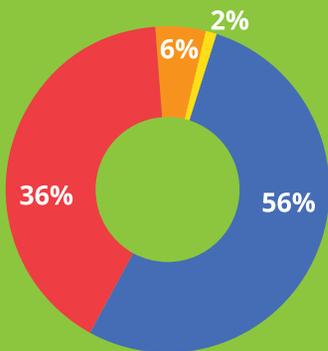


EMPRUNT ENVISAGÉ

336 600 €

SUBVENTIONS, DOTATIONS ET FONDS DIVERS

Où va l'argent ?



- Remboursement d'emprunts et dettes (453 000 €)
- Opérations d'ordre (75 100 €)
- Dépenses imprévues (20 000 €)
- Dépenses d'équipements, travaux (**691 860 €**)

ÉCLAIRAGE PUBLIC **173 678 €**

+ BÂTIMENTS COMMUNAUX **189 392 €**

+ SPORT / ENVIRONNEMENT **57 540 €**

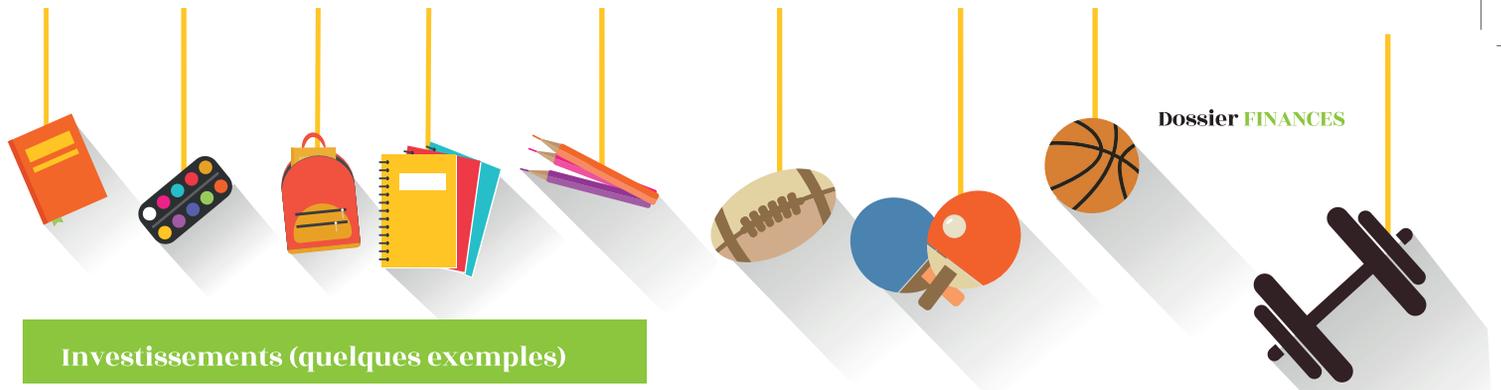
+ VOIRIE / AMÉNAGEMENTS DIVERS **160 525 €**

+ MATÉRIEL **55 225 €**

+ MONTÉE EN DÉBIT **55 500 €**

= 691 860 €





Investissements (quelques exemples)

ÉCOLES & SERVICES PÉRISCOLAIRES

- Entretien divers des bâtiments (huisseries, toiture, sécurité...): **70 000 €**
- Matériel (mobilier scolaire et périscolaire, mobilier et autre matériel restaurant scolaire, informatique) : **19 000 €**
- Aménagements extérieurs : **15 000 €**

TOTAL : 104 000 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Entretien bâtiments et stades : **64 200 €**
- Matériel : **4 940 €**

AUTRES ÉQUIPEMENTS

- Éclairage public : **173 678€**
- Cimetière : **51 268€**

TOTAL : 294 086 €

Le mot des élus



Denis LIMOUSIN, adjoint aux finances

Le conseil municipal a voté le budget communal 2019 dans **la droite ligne des discussions du débat d'orientations budgétaires**. Dans le cadre de la loi de programmation qui induit l'obligation faite aux communes à contribuer au redressement des comptes publics, ce budget s'inscrit à nouveau sur de **nouvelles contraintes financières**.

Aussi, malgré **les efforts probants** réalisés chaque année en matière de **dépenses de fonctionnement**, nous constatons en cette fin de mandat une dégradation financière de la commune liée principalement à la ponction massive et sans cesse renouvelée par l'État sur les ressources de la Ville (**-1,7 M€ sur le mandat**). Ce désengagement confirmé de l'État affaiblit inmanquablement nos marges de manœuvre alors que le maintien du bon niveau des services reste **un engagement politique majeur**. C'est pourquoi dans ce contexte délicat, il a été proposé pour l'année 2019 un relèvement des taux de fiscalité de 2% sachant que sur l'ensemble du mandat (6 ans) le recours à l'imposition locale a été globalement **limité à 3,5%**.

Concernant **l'investissement**, les dépenses seront maîtrisées à hauteur de **691 860€** et les principales opérations concerneront les écoles, l'éclairage public (secteurs de Beauvais et des Combeaux) le sport et l'environnement, le cimetière et les travaux de voirie sur la partie communale.

Enfin, **l'annuité de la dette** s'élèvera à **453 000€**. En conclusion, dans la continuité des exercices précédents, le budget 2019 reste construit avec **des dépenses particulièrement maîtrisées** et le souci sans cesse renouvelé de **préparer l'avenir de notre commune** dans de bonnes conditions financières en dépit des baisses drastiques de dotations de l'État.



Yvan TRICART, Groupe Le Palais Autrement

Alors que la télévision annonce une baisse des impôts locaux pour 2019, ici au Palais ce sera plus 4,2% (+2,2% décidé par le gouvernement et +2% décidé par la majorité municipale). Les 6 membres du groupe "Le Palais autrement" ont voté contre.

Il s'agit là du dernier budget avant les prochaines élections municipales et rien ne justifie cette hausse. Comme les années précédentes, la municipalité va finir l'année avec un excédent budgétaire important (plus de 2 millions d'€ en 2018), alors, au moment où s'exprime avec force la demande pour plus de justice sociale, diminuer les taxes et impôts les plus injustes (TVA sur les produits de 1^{ère} nécessité, impôts locaux...), **faire le choix d'augmenter les impôts nous paraît aberrant**. Les choix d'investissement avec emprunt (30 ans pour la cuisine centrale trop grande, trop chère) "plombent" les capacités de financement pour répondre aux vrais besoins des Palaisiens d'aujourd'hui et de demain. L'entretien, l'isolation thermique (qui pourtant serait source des économies de demain), la mise aux normes handicap des bâtiments communaux, l'entretien de la voirie, tout est repoussé une nouvelle fois au mandat suivant, la jeunesse, la culture, les écoles, les jeux pour les enfants... La plupart de ces secteurs seront encore « oubliés » en 2019.

Pour nous, ce mandat qui s'achève marque l'échec de la majorité municipale à répondre aux défis de notre époque (défis énergétiques, développement des circuits courts...) et, au delà des discours, le Palais reste une ville dortoir avec la disparition de plusieurs commerces, un centre ville triste, des activités limitées... Nous nous sommes battus pour d'autres choix, mais nous n'étions que 6 élus sur 29...

Les travaux de l'EHPAD

La fin de l'hiver a vu fleurir **sur le secteur du Mas**, au-dessus des stades de football du centre-ville, les pelleteuses et les bulldozers qui ont procédé aux **premiers terrassements** pour le chantier de construction du **futur EHPAD** dont vous pourrez assister à l'édification très prochainement.

Le futur établissement qui comptera **140 lits** (soit 55 de plus que l'établissement actuel) devrait accueillir les premiers résidents **en 2021**.



Plan Local d'urbanisme

Dernière ligne droite avant l'approbation

Comme vous avez pu le lire dans le bulletin municipal de janvier 2019, la procédure de **révision générale** du Plan Local d'Urbanisme entre dans **sa phase finale**.

En effet, après avoir été **présenté** à la population le **09 avril dernier** en réunion publique, il a été **arrêté** par le conseil communautaire de Limoges Métropole lors de sa séance du **23 mai dernier**.

Arrêté, cela signifie que le document est constitué sous **sa forme définitive** qui transcrit le projet des élus du Palais-sur-Vienne pour **le territoire de demain**.

Le document entre maintenant dans une phase de **consultation obligatoire** de divers services et organismes qui durera trois mois.

Il sera ensuite soumis à **l'enquête publique**, pendant laquelle vous pourrez venir le consulter et formuler des observations ou des demandes particulières.

Cette enquête devrait avoir lieu **courant septembre/octobre 2019**.

L'approbation définitive du document légèrement modifié si besoin selon les avis des personnes consultées et du commissaire enquêteur devrait avoir lieu **fin 2019**.





SABLE EN FÊTE Infos

LA 3^e ÉDITION DE SABLE EN FÊTE c'est pour bientôt !

Devant les succès remportés les années précédentes depuis 2017, la Municipalité du Palais-sur-Vienne a souhaité reprogrammer cette manifestation le samedi 22 juin 2019.

LE CONCEPT

Permettre aux Palaisiens et autres visiteurs de profiter pleinement du site de la Sablière l'après-midi et en soirée, autour d'activités très variées et en musique !



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

De 15h00 à minuit, il y en aura pour tous les âges et tous les goûts !

15h00 à 20h00 :

- **Location gratuite de canoë** par la Base Nautique,
- Maquillage pour enfants,
- Pose d'Atébas (mèches de cheveux enroulées de fils de laine), Cellograft (graffiti sur cellophane).
- Démo Wrestling Beach (lutte).
- Stand d'information de don du sang.

15h00 - 18h00 : concert scène ouverte avec des groupes locaux ayant participé aux scènes ouvertes de janvier.

18h30 - 19h30 : mot du maire et présentation des Miss Haute-Vienne, qui seront présentes tout au long de la manifestation.

19h00 : reprise du **concert** scène ouverte **en plein air**.



22h00 - 23h00 : spectacle « Envol » en partenariat avec le festival **URBAKA** de Limoges.

Lara CASTIGLIONI de la Cie *Entre Terre et Ciel* vous convie, par la danse, le geste et la musique, à un voyage de feu.



23H00
FEU D'ARTIFICE
TIRÉ DEPUIS LA VIENNE.

UNE PETITE FAIM ? ON A PENSÉ À TOUT !



La **guinguette de la Sablière** a rouvert ses portes. Rémy, le gérant, vous accueillera pour vous restaurer en toute convivialité.

D'autres stands seront également à votre disposition avec notamment Philippe ARSAC, boucher-traiteur au Palais-sur-Vienne, qui vous proposera des **hamburgers-frites maisons** ou du **rougail saucisses-frites**. Le **RCP** et l'**Amicale Laïque** (lutte) assureront le salé et le sucré.

L'accès au site sera **totalemtent gratuit** tout comme les activités manuelles, le prêt de canoë ou encore les spectacles musicaux.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter dès à présent le **service animation de la mairie du Palais-sur-Vienne** au **05.55.04.34.26** ou par mail à l'adresse :

animations@lepalaisurviennne.fr





ZOOM FÊTE LOCALE

La traditionnelle fête locale aura lieu les **31 août et 1^{er} septembre 2019** dans le centre bourg du Palais-sur-Vienne.

Le soir, la chorale du Palais **Mélodia** donnera un concert gratuit dans l'église avant le **grand feu d'artifice** qui sera tiré à **22h00** aux abords du pont menant à Panazol.

Le dimanche, un **spectacle cabaret** sera donné sur la place Sant Joan à **15h00** par la Revue Prestige (comédies musicales, des revues de plumes, le French Cancan).

Tout le week-end aura lieu le **mondial billes** devant la Médiathèque - Espace Jean Ferrat. Avis aux amateurs de beaux circuits de billes ! Petits et grands pourront s'affronter sur ce nouveau parcours.



Et bien entendu, tout au long de la fête, vous pourrez vous amuser dans les **nombreuses attractions foraines** et vous restaurer auprès **des stands présents** sur la manifestation. Une **mini-ferme** sera à nouveau présente cette année pour le plus grand bonheur des petits et des plus grands !

Traditionnellement, le **36^e salon des artistes palaisiens** prendra place salle G. Philippe dès le samedi 24 août au dimanche 1^{er} septembre 2019 (aquarelles, dessins, sculptures...), entrée libre.



RENSEIGNEMENTS AU 05.55.04.34.16
OU animations@lepalaisurvienna.fr



Agenda

du 10/06/2019 au 10/10/2019

20/06 >

GALA DE DANSE

Organisateur :
Mairie - école de danse
Tél. : 05.55.04.34.21

22/06 >

SABLE EN FÊTE

Organisateur :
Mairie - service Animation
Tél. : 05.55.04.34.16

30/06 >

VIDE-GRENIER

Association :
Rugby Club Palaisien
Tél. : 06.79.92.07.87

17/07 >

DON DE SANG

Tél. : 05.55.35.68.63

Du 24/08 au 01/09 >

36^e SALON DES ARTISTES PALAISIEUS

Organisateur :
Mairie - service Animation
Tél. : 05.55.04.34.16

31/08 et 1^{er}/09 >

FÊTE LOCALE

Organisateur :
Mairie - service Animation
Tél. : 05.55.04.34.26

14/09 >

LOTO

Association :
Ambiance Plus
Tél. : 06.08.49.53.71

21/09 >

VIDE-DRESSING + LOTO

Association :
SAP
Tél. : 06.72.96.36.45

22/09 >

THÉ DANSANT

Association :
Amicale des Bouéradours
Tél. : 06.10.17.29.99

28/09 >

DON DE SANG

Tél. : 05.55.35.68.63

29 et 30/09 >

LOTOS

Association :
Amicale Laïque
Tél. : 06.73.38.35.34

05/10 >

LOTO

Association :
Amicale du Personnel Communal
Tél. : 05.55.04.34.26

06/10 >

LOTO

Association :
Espérance
Tél. : 06.83.77.01.79

12 et 13/10 >

LOTOS

Association :
Amicale Laïque
Tél. : 06.73.38.35.34

20/10 >

VIDE-GRENIER

Association :
SEC
Tél. : 06.81.16.68.34



BIENVENUE !

Une nouvelle infirmière à domicile vient de s'installer sur notre commune :

Madame Audrey REYJEAUX,
24 rue Jean Jaurès
05.55.35.14.31

SOUHAITONS-LUI LA BIENVENUE AU PALAIS-SUR-VIENNE !

